

IL NOUS AVAIT PRÉVENUS !



« Pour remplir l'objectif fixé par la Commission européenne*, il a été décidé de poursuivre la baisse des dotations aux collectivités locales »

François ASSELINEAU

Discours aux maires de France du 22 mars 2017

* Dans les « grandes orientations des politiques économiques » (GOPÉ) adressées chaque année au gouvernement français.

LE DÉSASTRE EN COURS EST DIRECTEMENT IMPUTABLE À L'UNION EUROPÉENNE !

C'est elle qui exige de la France qu'elle sacrifie : ses communes, ses services publics, ses départements, etc., et qui impose au gouvernement une austérité budgétaire qui le conduit à supprimer peu à peu les subventions aux collectivités.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La France verse chaque année à l'Union européenne **9 milliards** de plus qu'elle n'en reçoit. Avec le **FREXIT**, nous disposerons donc d'au moins 9 milliards en plus par an pour les communes, les départements, mais aussi pour les services publics, le logement, la Sécurité sociale, la gendarmerie, les infrastructures, etc.

**L'AVENIR DE NOS COMMUNES
PASSE PAR LE FREXIT**

QUE SE PASSE-T-IL DANS NOS COMMUNES ?

- ▶ Réduction de la dotation globale de fonctionnement
- ▶ Transferts de compétences
- ▶ Désertification médicale
- ▶ Suppressions de services publics
- ▶ Abandon des centres-villes
- ▶ Fermeture des commerces
- ▶ Suppression de la taxe d'habitation
- ▶ Fusions forcées de communes
- ▶ Démissions en cascade de maires
- ▶ Fracture territoriale

ENSEMBLE, SAUVONS LES COMMUNES DE FRANCE

Avec **ASSELINEAU**
Depuis 2007, l'UPR appelle les Français
à se libérer de l'Union européenne

 **upr.fr**

Voilà des années **que la France est contrainte par l'Union européenne à une marche forcée vers la mondialisation.**

Le désengagement de l'État, l'austérité budgétaire, les fusions de communes sont des étapes de ce processus, présenté comme une « modernisation ».

Mais, au quotidien, cette politique conduit à :

– **une augmentation des coûts**

Les fusions entraînent un accroissement du personnel, une hausse de sa rémunération et des transferts de compétences à des prestataires privés. Les services que la municipalité assurait gratuitement deviennent payants.

– **l'affaiblissement de la démocratie**

Le citoyen est confronté à une multitude d'entités administratives déconnectées de ses problèmes. Il ne s'y retrouve pas et a le sentiment que sa voix ne pèse plus. Il se sent floué et finit par perdre le goût du vote.

– **une fracture territoriale**

Pour quelques communes qui profitent de ces réformes, combien sont laissées pour compte et souffrent de la **désertification médicale**, des **délocalisations**, de la **fermeture des commerces** et des **services publics** ?

– **la mise en concurrence des communes**

Menacées de disparaître faute de ressources, elles sont poussées au **dumping fiscal** afin de retenir ou d'attirer les emplois et les services.

– **une succession de manœuvres**

Chantage aux subventions, assignations en justice, réduction de la dotation globale de fonctionnement, suppression de la taxe d'habitation et des emplois aidés...

**➔ Cette stratégie a un but :
ACCULER LES COMMUNES À LA RUINE
AFIN D'ACCÉLÉRER LEUR FUSION !**

LES COMMUNES SONT NOTRE AVENIR

Elles œuvrent à l'égalité des citoyens

Les communes furent créées à la Révolution pour « bâtir une société nouvelle où chacun serait égal ». **Racines** de nos territoires, elles sont aussi **les garantes historiques de l'égalité des citoyens.**

Elles constituent un socle démocratique

Le maire et le conseil municipal incarnent la démocratie au cœur de chaque territoire. Interlocuteur privilégié du citoyen, le maire contribue au lien social par sa proximité, sa **disponibilité** et son **engagement désintéressé**. À l'heure de l'individualisme débridé, il **défend l'intérêt général.**

Elles gèrent au plus près le bien commun

Eau, permis de construire, routes, transports, restauration scolaire, etc. Les **élus locaux** sont en charge du quotidien comme du long terme. Au fait des besoins de leur communauté, ils sont **l'échelon idéal** pour des politiques d'**aménagement responsables, économes et cohérentes.**

Le maire est d'ailleurs l'élu en qui les citoyens ont le plus confiance.

CE QUE PROPOSE L'UPR

- ▶ mettre un terme aux regroupements forcés de communes,
- ▶ soumettre tout regroupement de communes au suffrage des citoyens,
- ▶ rétablir la dotation globale de fonctionnement à son niveau d'avant 2014,
- ▶ inscrire dans la Constitution la commune en tant que maillon essentiel de la démocratie,
- ▶ conduire une politique d'aménagement du territoire qui s'appuie sur nos 35 000 communes,
- ▶ protéger le commerce de proximité, favoriser les TPE et PME, et l'artisanat,
- ▶ garantir la continuité des services publics dans tous les territoires,
- ▶ faire des milliards d'euros d'économie et créer des millions d'emplois grâce au Frexit